

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2010

**Présents :** Hélène CASTELLS, Isabelle COURBON, Sylvie DALLOZ, Danièle METAIS, Nicole MONNET, Geneviève QUERTAIMONT.

Messieurs : Patrick VIGNES, Francis BRIULET, Bernard CAZAUX, Yves DE GINESTET, Yves LANSAC, Marc LEON, Jean Charles ROUMY.

**Excusé :** Pierre CASTEX

**Secrétaire de Séance :** Hélène CASTELLS

## ORDRE DU JOUR

**Point 1** : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2009

**Point 2** : Autorisation de mandatement des investissements 2010 avant le vote du budget

**Point 3** : Point sur l'avancement des travaux concernant la mise aux normes des équipements sportifs du stade de LALOUBERE

**Point 4** : Vente lots de bois

**Point 5** : Questions Diverses

-----

**La séance est ouverte à 20 heures 30**

Point 1
---------

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2009**

Monsieur le Maire soumet, comme il se doit, à l'assemblée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2009 qui a été adressé à chacun.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2009.**

## Point 2

**- Autorisation de mandatement des investissements 2010 avant le vote du budget**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Charles ROUMY, informe les Membres du Conseil Municipal que, des factures concernant des investissements faits en 2009 devront être réglées en 2010, et les invite, en application des dispositions de l'article L 1612-1 du code général des Collectivités territoriales, à autoriser Monsieur le Maire, à effectuer le paiement de ces factures d'investissements avant le vote du Budget 2010.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, à effectuer les opérations de paiement des investissements, jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2010, dans la limite du quart des crédits inscrits en investissement au budget de l'exercice précédent soit 58 266 €.**

## Point 3

**- Point sur l'avancement des travaux concernant la Rénovation et la Mise aux Normes des Equipements Sportifs du stade**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Francis BRIULET, informe dans le détail les Membres du Conseil Municipal de l'avancement des travaux, et dans ce cadre, leur propose de procéder au choix de la frise qui pourrait être réalisée avec la pose du carrelage des vestiaires.

**Le Conseil Municipal prend note de l'état d'avancement des travaux et procède au choix de la frise.**

## Point 4

### - Vente lots de bois

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Francis BRIULET informe les Membres du Conseil Municipal, que la Commune procède, actuellement, à une campagne d'élagage de certains arbres, et qu'elle propose à la vente, des lots de bois qui ont été attribués, après tirage au sort aux personnes inscrites sur la liste de demande déposée en Mairie, étant précisé que cette information a fait l'objet, à la fois d'un affichage en Mairie et de la parution d'un avis dans la presse.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de fixer le prix de vente des lots de bois à 50€.**

## Point 5

### - Questions Diverses

#### ➔ Tarif des locations

*Un large débat s'instaure concernant le tarif des locations, notamment en raison de la nécessité de procéder à la mise à jour des règlements intérieurs de l'utilisation des salles, et il en ressort les propositions suivantes :*

- *Maison des Associations :*

*Prise en compte dans le règlement intérieur, d'une part des tarifs déjà en vigueur depuis 2009 pour les « Extérieurs » et d'autre part des frais de nettoyage, à savoir respectivement 1200 € et 303 €.*

- *Salle Saint-Etienne :*

*Porter la caution de 228 € à 500 € et le tarif « Extérieur » de 120 € à 250 €.*

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir ces propositions.**

#### ➡ **Subvention FNACA**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Charles ROUMY présente la demande de participation de la FNACA, à la réalisation d'une stèle commémorative, pour laquelle les Collectivités Départementales ont été sollicitées.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 €.**

#### ➡ **Bigorre Solidarité**

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Hélène CASTELLS présente aux Membres du Conseil Municipal, le projet de l'Association Bigorre Solidarité concernant l'installation d'un container récupérateur de textile sur la Commune.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de surseoir à leur décision.**

#### ➡ **Remboursement de frais pour l'établissement d'un passeport**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal, qu'un dossier adressé par nos Services à la Préfecture, via La Poste en date du 26 mars 2009 a été égaré, et que malgré nos différentes démarches auprès de la Préfecture, cette dernière n'a pas été en mesure de confirmer la réception de ce pli.

Afin de ne pas pénaliser l'intéressée, Monsieur le Maire propose la prise en charge des frais d'établissement du nouveau passeport pour un montant de 86 euros.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir cette proposition.**

#### ➡ **Convention d'honoraires - Dossier NAUDE -**

Monsieur le Maire présente la convention d'honoraires proposée par Maître Julien SOULIE, afin que la Commune lui confie la défense de ses intérêts dans le cadre de

l'action intentée à son encontre par Monsieur NAUDE, architecte, et revient sur l'historique du dossier, né lors de la précédente mandature à l'occasion de l'étude du projet d'extension du Club House du Golf de l'Hippodrome.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'habiliter Monsieur le Maire :**

- **d'une part, à ester en justice,**
- **d'autre part, à signer la présente convention d'honoraires.**

#### **➡ Solidarité avec HAITI**

A la demande de Monsieur le Maire, une discussion est engagée sur la forme que pourrait revêtir l'expression de la solidarité de la Commune en faveur d'Haïti.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander au CCAS de se saisir de cette question, à l'occasion de sa prochaine séance, dans la perspective de fixer le montant de l'aide financière qui sera allouée.**

#### **➡ Subvention exceptionnelle aux Conscrits**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Charles ROUMY expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il a été informé, par le Président des Conscrits, que leur solde bancaire présentait un découvert de l'ordre de 150 €uros, et de leur souhait que la Commune puisse les aider à le résorber.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association des Conscrits, d'un montant de 170 €uros.**

- oOo -

L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 22 h 30.

- oOo -